



2021-04-08/19 Approbation du budget primitif 2021 de la Commune

J'avais expliqué, chiffres à l'appui, lors du Conseil Municipal de février que le budget 2020 avait été surestimé au niveau des dépenses et sous-estimé au niveau des recettes. Il paraissait donc équilibré alors que les excédents constatés, même sans faire la moindre économie, aurait permis de diminuer la taxe foncière de 10 %.

Cette fois, j'ai l'impression que les chiffres que vous nous présentez sont malheureusement réalistes et nous démontrent que nous sommes arrivés à la fin d'un cycle infernal qui a démarré en 2016 avec l'augmentation de 36 % des impôts.

En refusant de mettre en place un plan d'économie, les charges de gestion courante hors personnel n'ont cessé de progresser d'année en année et vont donc atteindre 5,4 M€ en 2021

Pour mémoire elles étaient de 4,5 M€ en 2016 soit une augmentation 900 000 € (+ 20 %)

En continuant à recruter (+ 8 ETP encore entre 2019 et 2020) les charges de personnel n'ont cessé de progresser et vont donc atteindre 7,5 M€ en 2021.

Pour mémoire elles étaient de 6,5 M€ en 2016 soit une augmentation de 1 M€ (15 %)

Depuis 2016 ; c'est donc près de 2 M€ d'Euros de dépenses supplémentaires que nous constatons alors que l'augmentation de 36 % vous avait permis de collecter 3 M€ de recettes fiscales supplémentaires.

Alors oui, nous arrivons à la fin d'un cycle :

- L'augmentation des bases fiscales ne permet plus de financer l'augmentation annuelle de vos dépenses
- Les 36 % sont désormais mangés au 2 tiers par l'augmentation de vos dépenses de fonctionnement depuis 2016.

- L'excédent d'exploitation ne permet plus de financer vos dépenses d'investissement
- Déjà cette année, vous ne pouvez pas financer les investissements prévus par le PPI tout neuf que vous nous avez transmis il y a moins d'un mois (vous ne pouvez financer que 2 M€ du PPI sur les 4,4 M€ prévus) – Quels vont être les investissements qui vont être abandonné ?
- Malgré ces abandons d'investissements, l'année 2021 va être déficitaire de 933 000 € et l'épargne nette va retomber quasiment au minimum légal. (756 000 €)
- Par effet mécanique, notre capacité de désendettement commence à se dégrader alors même que notre dette diminue

Alors oui, je suis inquiet

- Inquiet de constater ce que vous avez fait de nos 36 % qui ne suffisent même plus à couvrir l'ensemble du budget de la commune
- Inquiet de voir que, bien évidemment et compte tenu de cette pente que vous ne voulez pas inverser, les années qui viennent s'annoncent très difficiles
- C'est la dernière année que nos excédents d'exploitation permettent de couvrir un minimum de dépenses d'investissement
- Le PPI n'est déjà plus finançable. Comment pourrions-nous investir une moyenne de 6 M€ / an dans les prochaines années alors que nous n'arrivons même plus à en financer 2 ?

Compte tenu de cette situation, même un recours à l'emprunt qui va devenir indispensable ne suffira pas à lui tout seul sans une diminution drastique de nos dépenses.

Comment emprunter plus de 4 M€ / an sans retomber en quasi faillite.

Si vous ne réduisez pas immédiatement le train de vie de la commune, non seulement il deviendra impossible d'envisager une perspective de réduction de la pression fiscale mais vous serez amené à augmenter de nouveau les impôts d'ici 2 ou 3 ans, sauf à figer Pérols dans la naphtaline en abandonnant tous les investissements prévus.

Aujourd'hui, chaque Euro compte et la situation est alarmante.

Nous vous conjurons d'entamer un vrai plan d'économies dès 2021 s'il n'est déjà pas trop tard

Pour toutes ces raisons, nous voterons contre ce projet de budget 2021.

Laurent Taton – Pérols Démocratie Citoyenne